



EVALUATION CONJOINTE PAM/HCR DE LA SECURITE ALIMENTAIRE DES REFUGIES MALIENS BENEFICIAIRES DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE DANS LA REGION DU SAHEL AU BURKINA FASO



AVRIL 2016

Table des matières

Liste des tableaux.....	3
Liste des Figures	3
Acronymes et Abréviations	3
Résumé exécutif.....	4
1. Contexte, objectifs, méthodologie	6
1.1 Contexte	6
1.2 Objectifs.....	6
1.3 Méthodologie et limites	7
1.3.1 Partenariat.....	7
1.3.2 Méthodologie	7
1.3.3 Outils de collecte des données	8
1.3.4 Echantillonnage et analyse des données	9
1.3.5 Limites de l'enquête	9
2. Données démographiques de base	9
3. Moyens d'existence et équipement des ménages	10
3.1 Moyens d'existence des ménages.....	10
3.2 Biens d'équipements et animaux des ménages.....	10
3.3 Approvisionnement en eau et combustible de cuisson.....	10
4. Endettement	11
5. Consommation alimentaire des ménages	11
6. Stratégies d'adaptation des ménages.....	12
6.1 Niveaux de recours différents selon le lieu de résidence	14
7. Dépenses des ménages.....	15
8. Situation de la sécurité alimentaire.....	16
8.1 Insécurité alimentaire au niveau des ménages des réfugiés	16
8.2 Situation de l'insécurité alimentaire par localité	17
8.3. Caractéristiques des ménages en insécurité alimentaire	18
9. Conclusions et recommandations	21

Liste des tableaux

Tableau 1 : Niveaux de sécurité alimentaire et indicateurs selon l'approche CARI	8
Tableau 2 : Régime alimentaire des différents groupes de consommation alimentaire	12
Tableau 3 : Part des dépenses consacrées aux achats alimentaires, par localité.....	15
Tableau 4 : Classification de la sécurité alimentaire	17
Tableau 5 : Transfert monétaire selon la catégorie de sécurité alimentaire.....	20
Tableau 6 : Nombre moyen d'animaux possédés selon la catégorie de sécurité alimentaire	20

Liste des Figures

<u>Graphique 1 : Consommation alimentaire des ménages de réfugiés (détails en %)</u>	11
<u>Graphique 2 : Stratégies de survie des ménages et épuisement des actifs (détails en %)</u>	13
<u>Graphique 3 : Recours aux stratégies de survie selon la zone de résidence des réfugiés (détails en %)</u>	14
<u>Graphique 4 : L'indice réduit de stratégies de survie selon la classe de sécurité alimentaire</u>	15
<u>Graphique 5 : Situation de la sécurité alimentaire selon les zones de résidences des réfugiés (détails en %)</u>	18
<u>Graphique 6 : Contribution des moyens d'existence selon le niveau de sécurité alimentaire (détail en %)</u>	19

Acronymes et Abréviations

CARI : Approche Consolidée de Rapportage des indicateurs de la sécurité alimentaire (Consolidated

Approach for Reporting Food Security Indicators)

DRC : Danish Refugees Council

FSA : Evaluation de la sécurité alimentaire (Food Security Assessment)

HCR : Haut-Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés

IEDA : International Emergency Development and Aid

PAM : Programme Alimentaire Mondial des Nations

Résumé exécutif

Contexte

Depuis l'aggravation des violences au nord du Mali en 2012 et les déplacements de populations qu'elles ont entraîné, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) coordonne l'assistance aux déplacés internes et aux réfugiés dans les pays voisins (Mauritanie, Niger et Burkina Faso). Le Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (PAM) a lancé une opération d'urgence régionale (Regional EMOP) pour l'assistance alimentaire et nutritionnelle à tous les réfugiés enregistrés dans les camps et autres «zones d'accueil», incluant des distributions générales et mensuelles de rations alimentaires (vivres et transferts monétaires), des suppléments alimentaires ciblés (SAC) pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes et allaitantes et de l'alimentation scolaire.

Depuis la clôture de l'opération en fin décembre 2015, le PAM et le HCR continuent d'organiser au Burkina Faso des distributions générales de vivres et d'espèces pour les réfugiés enregistrés dans les camps officiels de Goudebou et de Mentao (région du Sahel) et une supplémentation alimentaire ciblée pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée.

Objectifs de l'évaluation

Le PAM et le HCR ont lancé une évaluation conjointe de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence des ménages réfugiés bénéficiaires de l'assistance alimentaire pour mieux connaître leur situation et informer la planification et le réajustement des interventions à partir du second semestre 2016. En effet, dans un contexte où les ressources sont limitées, l'évaluation doit permettre d'identifier les ménages les plus vulnérables afin de les prioriser. **Le nombre de réfugiés assistés mensuellement par le PAM s'élève à 32,000 personnes.**

Méthodologie : L'évaluation repose sur l'analyse des données collectées par une enquête auprès des ménages. Mille ménages échantillons ont été choisis sur la base d'un échantillonnage aléatoire à deux degrés, dans les deux camps de Goudebou et de Mentao et dans huit (8) villages qui accueillent les ménages de réfugiés maliens. Pour des raisons sécuritaires, la collecte des données sur les ménages de réfugiés hors camp a été confiée à DRC, un partenaire d'exécution du HCR.

L'évaluation révèle qu'un tiers des ménages réfugiés assistés est en situation d'insécurité alimentaire (sévère et modérée), 60 pour cent sont en situation de sécurité alimentaire limite et seulement 7 pour cent sont en sécurité alimentaire.

Insécurité alimentaire sévère : 9,5 pour cent de la population est en insécurité alimentaire sévère, soit 3 040 personnes. Ces ménages ont une consommation alimentaire très déficiente, ils sont vulnérables économiquement et recourent à des stratégies d'adaptation dites d'urgence qui font peser une menace irréversible sur leurs moyens d'existence futurs.

Insécurité alimentaire modérée : 23 pour cent de la population, soit environ 7 360 personnes, sont en insécurité alimentaire modérée. Ces ménages ont une consommation alimentaire limitée ; ils consacrent une part importante de leurs dépenses (entre 65% et 75%) à la nourriture et recourent à des stratégies de crise qui mettent en péril leurs moyens d'existence.

Sécurité alimentaire limitée : 61 pour cent de la population sont en situation de sécurité alimentaire limitée, mais elle demeure très fragile (19 520 personnes). Ces ménages ont une consommation alimentaire tout juste adéquate sans recourir à des stratégies de survie irréversibles.

Sécurité alimentaire : Seuls 6.5 pour cent de la population, ou 2 080 personnes, sont en sécurité alimentaire.

L'évaluation permet également d'identifier certaines caractéristiques des ménages en insécurité alimentaire :

Une consommation alimentaire réduite à l'extrême : Le régime alimentaire des ménages en insécurité alimentaire sévère est très insuffisant et très peu diversifié, principalement des céréales et de l'huile ;

Insécurité alimentaire plus importante chez les ménages hors camps : La proportion des ménages en insécurité alimentaire est plus élevée chez les ménages qui sont dans les sites spontanés (38% contre 33% en moyenne globale).

Sexe du chef de ménage : La proportion des ménages en insécurité alimentaire est plus élevée chez les ménages dirigés par une femme (37%) que chez ceux dirigés par un homme (31%).

Possession d'animaux : Les ménages en insécurité alimentaire possèdent très peu voire pas du tout d'animaux (tandis que le nombre d'animaux des ménages en situation de sécurité alimentaire vaut le double ou le triple de ceux des autres classes de sécurité alimentaire).

1. Contexte, objectifs, méthodologie

1.1 Contexte

Début 2012, la violence au nord du Mali provoque trois vagues de déplacements de populations importantes à l'intérieur du Mali et des flux de réfugiés maliens dans les pays voisins. Au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Burkina Faso, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) coordonne l'assistance aux maliens et le PAM, à travers l'Opération d'urgence régionale (regional EMOP), fournit une assistance alimentaire et nutritionnelle au bénéfice de tous les réfugiés enregistrés dans les camps et autres «zones d'accueil».

L'assistance du PAM revêt des formes différentes selon les contextes. Les modalités sont les suivantes : i. distributions générales de vivres (DGV), ii. Transferts monétaires, iii. Supplémentation alimentaire ciblée (SAC) pour les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et allaitantes, iv. Supplémentation alimentaire systématique (SAS) pour tous les enfants de 6 à 23 mois ou de 6 à 59 mois et alimentation scolaire.

Au Burkina Faso, le PAM organise des distributions générales de vivres (DGV), des transferts monétaires dans les camps de réfugiés de Goudebou et de Mentao, de Sag-Nioniogho (jusqu'en fin 2014), à Bobo-Dioulasso (jusqu'en fin décembre 2015), pour les réfugiés urbains et auprès des hors camps au Sahel.

En 2015, le camp de Sag-Nioniogho est fermé et les activités à Bobo-Dioulasso arrêtées. Les distributions générales ne se tiennent plus que sur les deux camps officiels du Sahel (Mentao et Goudebou) depuis janvier 2016 et les réfugiés ne vivant pas dans ces camps mais souhaitant toujours bénéficier de l'assistance du PAM doivent venir recevoir leurs vivres dans ces deux camps lors des distributions. La supplémentation alimentaire ciblée (SAC) des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes et allaitantes dans les camps de Goudebo et Mentao se poursuit.

Le nombre de réfugiés planifiés pour l'assistance alimentaire a fortement diminué depuis le démarrage de l'opération d'assistance d'urgence, puisqu'il est passé de 50 000 en mai 2012 à 32 000 en mars 2016. Les réfugiés bénéficiaires de l'assistance alimentaire sont répartis comme suit : 39% sur le camp de Mentao, 34% à Goudebou et 27% hors camps.

1.2 Objectifs

L'objectif global de cette évaluation est de disposer d'indicateurs de référence sur la sécurité alimentaire des ménages réfugiés dans les camps et dans les villages d'accueil (hors camps), en vue de proposer les options de réponse les plus appropriées.

De manière plus spécifique, l'enquête vise à collecter et à analyser les données auprès des ménages permettant :

- De décrire le profil socioéconomique des ménages réfugiés,

- De dresser le profilage des ménages selon le niveau de pauvreté,
- D'apprécier l'évolution de la situation alimentaire des réfugiés,
- De mesurer le niveau d'accès aux services sociaux (santé, eau, énergie, habitat),
- De mesurer le niveau de l'insécurité alimentaire des ménages et leur capacité à faire face aux chocs,
- De faire ressortir les différentes stratégies de survie développées, et
- De faire des recommandations sur les options de réponse.

L'évaluation de la sécurité alimentaire des ménages réfugiés dans les camps de Goudebou, Mentao et auprès des hors camps (dans huit villages) permettra une réorientation des activités du PAM et de ses partenaires au profit des réfugiés.

1.3 Méthodologie et limites

1.3.1 Partenariat

L'évaluation a été menée conjointement par le PAM et le HCR. Des rencontres préparatoires ont été réalisées avant l'enquête sur les besoins en termes de données et d'informations, de méthodologie, d'outils de collecte de données, afin que les données collectées correspondent aux besoins d'informations nécessaires pour la programmation des interventions multisectorielles envisagées par les différents partenaires.

1.3.2 Méthodologie

La méthodologie suivie est la nouvelle approche consolidée pour le rapportage des indicateurs de sécurité alimentaire ou « CARI » (Consolidated Approach for Reporting food security Indicators) du PAM. Cette approche prend en compte les deux dimensions clés de la sécurité alimentaire : i) l'état à court terme, pour lequel le score de consommation alimentaire est l'indicateur clé, et ii) l'accès à long terme qui est mesuré par-rapport à la vulnérabilité économique du ménage (part des dépenses consacrées à l'alimentation) et l'épuisement des actifs des ménages (recours à des stratégies d'adaptation). Sur cette base, l'évaluation permet de classer les ménages en quatre catégories selon leur situation de sécurité alimentaire : sécurité alimentaire, sécurité alimentaire limitée, insécurité alimentaire modérée et insécurité alimentaire sévère. Les deux groupes insécurité alimentaire modérée et sévère combinés donnent la prévalence de l'insécurité alimentaire globale.

La consommation alimentaire des ménages est évaluée sur la base du score de la consommation alimentaire des ménages (SCA). Ce score est un indicateur de l'accessibilité aux aliments et de la qualité de la consommation alimentaire. Il est calculé à partir de :

- la diversité du régime alimentaire (nombre de groupes d'aliments consommés par un ménage pendant les sept jours précédant l'enquête) ;
- la fréquence de consommation (nombre de jours au cours desquels un groupe d'aliments a été consommé pendant les sept jours précédant l'enquête) ;
- l'importance nutritionnelle relative des différents groupes d'aliments.

Tableau 1 : Niveaux de sécurité alimentaire et indicateurs selon l'approche CARI

Domaine		Indicateur	Sécurité alimentaire (1)	Sécurité alimentaire limite (2)	Insécurité alimentaire modérée (3)	Insécurité alimentaire sévère (4)
Statut actuel	Consommation alimentaire	Score de la consommation alimentaire	Consommation alimentaire acceptable	--	Consommation alimentaire Limite	Consommation alimentaire pauvre
Capacité d'adaptation	Vulnérabilité économique	Part des dépenses consacrées à la nourriture	Moins de 50% des dépenses consacrées à la nourriture	50% à 65% des dépenses consacrées à la nourriture	65% à 75% des dépenses consacrées à la nourriture	Plus de 75% des dépenses consacrées à la nourriture
	Épuisement des actifs	Stratégies d'adaptation	Aucune	Stratégies de stress	Stratégies de crise	Stratégies d'urgence
Résumé des indicateurs	Classification globale		Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limite	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère

1.3.3 Outils de collecte des données

Cette enquête a utilisé des données primaires collectées auprès des ménages de réfugiés dans les deux camps de Goudebou et de Maentao et au niveau des villages d'accueil des réfugiés hors camps. La méthode de collecte des données a consisté en des entretiens individuels avec les chefs de ménages ou leurs représentants pour obtenir des informations, à travers un questionnaire, sur les principaux aspects de la sécurité alimentaire du ménage.

La collecte de données été faite avec des Smartphones dotés d'une application qui facilite la collecte de données au niveau terrain et la transmission de ces données via WIFI ou une connexion mobile vers un serveur logé au Bureau Régional du PAM à Dakar.

1.3.4 Echantillonnage et analyse des données

Mille ménages ont été interviewés dans les deux camps du Sahel et dans huit (8) villages qui accueillent les ménages de réfugiés maliens.

Les villages, les blocs et les quartiers ont été sélectionnés de manière aléatoire sur la base d'une liste exhaustive des villages, des blocs et des quartiers fournies par le HCR. Les ménages au niveau des villages/quartiers/blocs ont été tirés au sort à l'aide d'un pas de tirage, à partir d'une liste des ménages recensés dans l'entité. Les données ont été traitées avec le logiciel SPSS, après un nettoyage méticuleux des données.

1.3.5 Limites de l'enquête

Cette étude a été préparée et conduite avec le maximum de rigueur. Cependant, elle comporte des limites : l'insécurité et les difficultés d'accès dans les villages d'habitation des hors camps a conduit au recours d'un partenaire du HCR pour la collecte et la supervision de la collecte des données terrain. De plus certains ménages situés dans ces localités n'ont pas pu être interrogés car ils n'ont pas été retrouvés.

2. Données démographiques de base

Sexe du chef de ménage et situation matrimoniale : Environ 66 pour cent des ménages sont dirigés par un homme et 34 pour cent par une femme. La grande majorité des chefs de ménage sont mariés (74%). Parmi ceux-là, 93% sont dans un mariage monogame, 7% polygame. On note également des proportions non négligeables de veuvage (11%) et de divorces (9%)

Niveau d'éducation des chefs de ménages : Le niveau d'éducation des chefs de ménage est globalement bas. Environ 70 pour cent des chefs de ménage n'ont aucun niveau d'instruction. Un chef de ménage sur cinq a fréquenté l'école coranique et seulement 8 pour cent d'entre eux ont achevé l'école primaire ou plus.

Taille du ménage : La taille moyenne des ménages enquêtés est de cinq (5) personnes. Cette taille moyenne est légèrement plus élevée dans les ménages hors camps où elle est de six (6) personnes en moyenne. Un peu moins du cinquième (18%) des ménages ont accueilli des déplacés ou réfugiés au cours des 12 derniers mois.

Le ratio de dépendance démographique : Il désigne le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne – jeunes et personnes âgées – et le nombre d'individus capables d'assumer cette charge. Ce ratio est très élevé dans les familles de réfugiés. Ainsi, en moyenne la charge démographique par personne capable est de 1,60. Autrement dit, dans un ménage, chaque personne capable supporte près de deux personnes.

Présence d'un handicap : Près de 12 pour cent des ménages comportent un membre handicapé et 14 pour cent un membre malade chronique. Dans 38 pour cent (handicap) et 51 pour cent (maladie chronique) des cas, il s'agit du chef de ménage. Seulement un cinquième des personnes handicapées exercent une activité économique : principalement artisanat, élevage et commerce.

3. Moyens d'existence et équipement des ménages

3.1 Moyens d'existence des ménages

Les ménages réfugiés qui vivent dans des camps ou dans des sites spontanés (hors camp) tirent leurs revenus de l'assistance alimentaire sous forme de vivres et de transferts monétaires (respectivement 54 pour cent et 3 pour cent), de l'élevage (31%) et de l'artisanat (4%). Dans la population de réfugiés, un ménage sur deux possède deux sources de revenus et seulement 8 pour cent trois sources de revenus. Les revenus mensuels moyens des ménages réfugiés sur les six (6) derniers mois s'élèvent à 136 855 FCFA contre 153 736 FCFA l'année passée sur la même période, soit une baisse moyenne de 11% quel que soit leur lieu de résidence (respectivement 239 et 268 dollars américains). Rapporté à la taille moyenne des ménages (5 personnes), cela fait une moyenne de 27 371 FCFA mensuels par tête (48 dollars américains).

3.2 Biens d'équipements et animaux des ménages

Les ménages possèdent peu de biens de valeur, signe d'un certain niveau de pauvreté et de vulnérabilité économique. Les principaux biens possédés sont les nattes (96%), les lampes et torches à piles (87%), les couvertures lourdes (85%), les téléphones portables (64%), les lits (25%) et les bijoux de valeur (23%). Si globalement ils possèdent peu de biens d'équipement, la majorité des réfugiés (80%) déclare posséder des animaux : en moyenne, trois (3) bovins, quatre (4) ovins, six (6) caprins et deux (2) volailles.

3.3 Approvisionnement en eau et combustible de cuisson

Eau : La majorité (80%) des ménages réfugiés ont recours à une source d'eau potable (robinet, forage, pompe, puits amélioré). Dans 90 pour cent des cas, les ménages mettent moins de 60 minutes pour aller chercher de l'eau (32% mettent entre 30 et 60 minutes). Ainsi, la distance pour atteindre le point d'eau ne constitue une contrainte majeure que pour 8 pour cent des ménages. Le temps d'attente pour se servir au niveau des points d'eau est de 45 minutes. La disponibilité en eau constitue la principale contrainte pour 38 pour cent des ménages.

Source d'éclairage et combustible de cuisson : La lampe (à pétrole et à pile) reste la principale source d'éclairage des ménages de réfugiés (83%). Toutefois, 8 pour cent des ménages déclarent ne pas posséder une source d'éclairage pour leur ménage. Le bois (bois de chauffe

et charbon de bois) est pour presque la totalité des ménages (97,8%) la principale source de combustible de cuisson.

4. Endettement

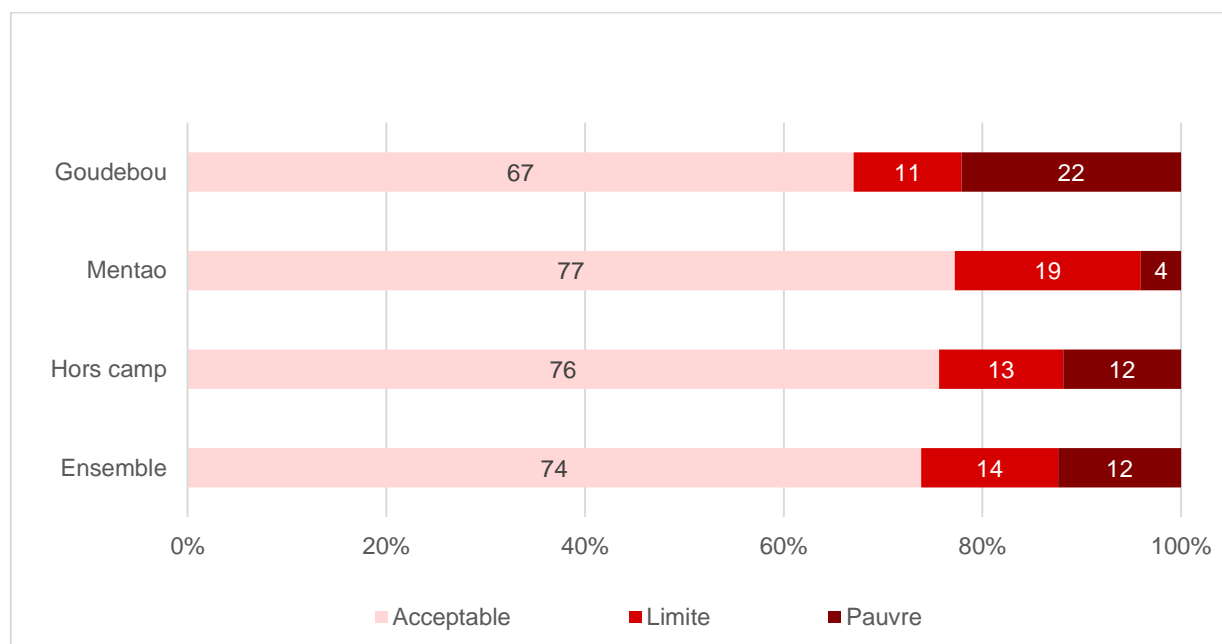
Au cours des six (6) derniers mois la majorité (87%) des ménages de réfugiés a contracté au moins une dette pour faire face aux différentes dépenses. Les principaux postes pour lesquels les dettes ont été contractées sont l'achat de produits alimentaires (crédit en espèce ou en nature) pour 60% des ménages qui se sont endettés, l'achat de produits de consommation non alimentaire pour environ un ménage sur cinq (19%) et les dépenses de santé pour 10% des ménages. Très peu de ménages (3%) ont contracté un prêt pour investir dans une activité économique.

Les dettes sont généralement contractées auprès des commerçants dans les villages ou les marchés (72%) et auprès des parents/voisins/amis (28%). Les principaux modes de remboursement des dettes contractées sont la vente d'animaux ou d'autres actifs (42% des cas), l'utilisation des transferts monétaires et la revente des vivres fournis mensuellement par le PAM (33%), ou en exerçant une activité économique (12%).

5. Consommation alimentaire des ménages

En mars 2016, environ 74 pour cent des ménages réfugiés ont une consommation alimentaire satisfaisante ; 14% une consommation alimentaire limitée et 12% ont une consommation alimentaire pauvre.

Graphique 1 : Consommation alimentaire des ménages de réfugiés (détails en %)



C'est dans le camp de Goudebou que l'on enregistre la plus grande proportion de ménages ayant une consommation alimentaire pauvre (22%).

La collecte de données a été réalisée à un moment où le pipeline était déficitaire en CSB et en espèce pour l'assistance mensuelle aux réfugiés. Cette situation pourrait avoir impacté la consommation alimentaire des ménages de réfugiés durant la période de l'enquête.

Les ménages avec une **consommation alimentaire pauvre** ont un régime très peu diversifié et très insuffisant : ils consomment essentiellement les aliments fournis mensuellement par le PAM et le HCR, des céréales (6 jours par semaine) et de l'huile (4 jours par semaine). Les protéines animales, légumineuses, les légumes et les fruits ne sont pratiquement pas consommés.

Les ménages avec une **consommation alimentaire limitée** consomment davantage de céréales (7 jours par semaine) que le groupe précédent. Ils consomment aussi des légumes (4 jours par semaine), des produits laitiers et d'autres protéines animales (1 jour) et du sucre (3 jours). La consommation de fruits et de légumineuses est pratiquement inexistante.

Les ménages avec une **consommation alimentaire acceptable** consomment les céréales et de l'huile presque 7 jours par semaine, des produits laitiers (6 jours) et des protéines animales (4 jours par semaines). Ils consomment plus souvent des légumineuses, des fruits, du sucre et de l'huile.

Quel que soit le groupe de consommation considérée, la consommation de légumineuses (aliment qui ne fait pas partie de leur préférence alimentaire) et de fruits est faible.

Tableau 2 : Régime alimentaire des différents groupes de consommation alimentaire

Groupe de consommation alimentaire	Nombre de jours de consommation							
	Aliments de base (Céréales)	Légumineuses	Protéines animales	Produits laitiers	Légumes	Fruits	Huile	Sucre
Pauvre	6,3	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	3,7	0,6
Limitée	6,8	0,4	0,7	0,9	3,5	0,0	5,0	2,7
Acceptable	6,8	1,5	3,6	6,0	4,5	0,1	6,2	4,0
Ensemble	6,8	1,1	2,8	4,5	3,8	0,1	5,7	3,4

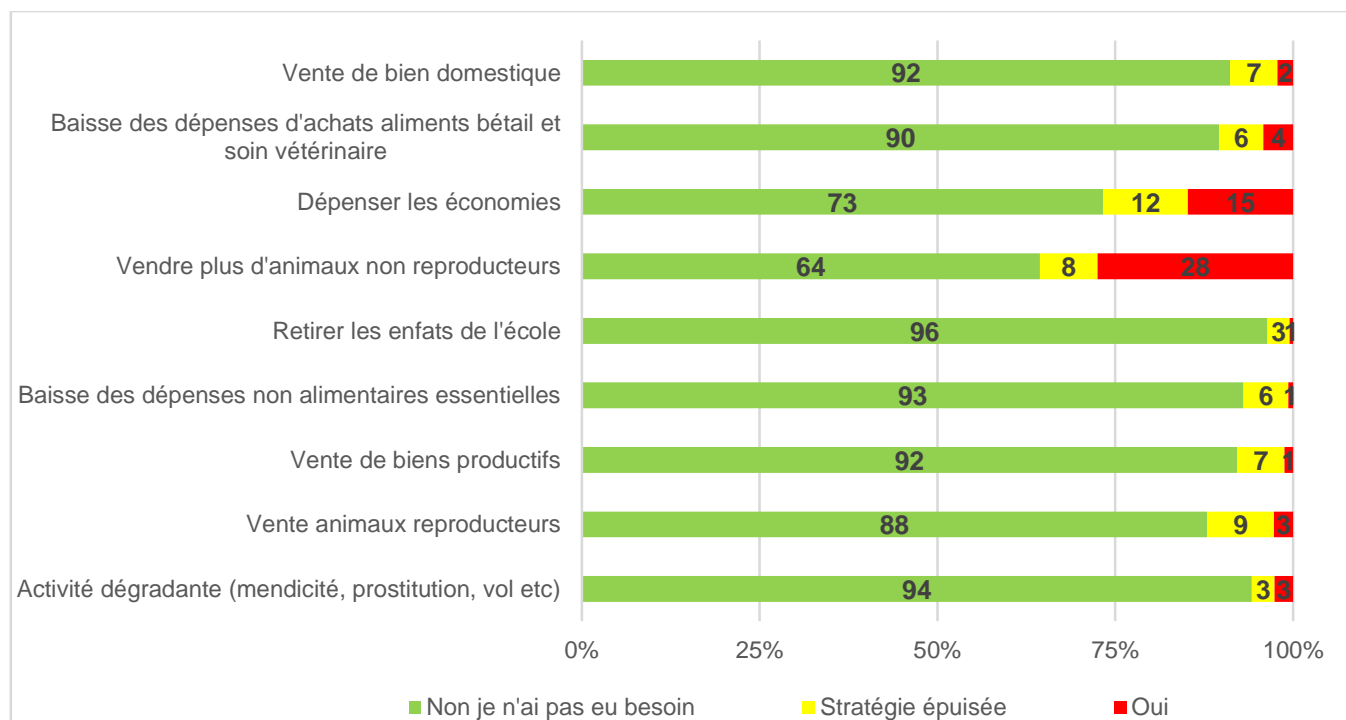
6. Stratégies d'adaptation des ménages

Pour faire face au déficit alimentaire, la majorité des ménages recourt à des stratégies d'adaptation pour la gestion du stock alimentaire. Ces stratégies sont développées quelques jours par semaine. Ainsi, en moyenne trois jours par semaine, les ménages consomment des aliments moins appréciés et deux jours par semaine, ils réduisent le nombre de repas, empruntent des aliments ou réduisent la part des adultes au profit des enfants.

Les ménages utilisent principalement des stratégies dites « de stress » pour faire face aux difficultés alimentaires. En effet, plus d'un quart des ménages de réfugiés ont vendu plus d'animaux que d'habitude pour faire face à la situation et environ 15 pour cent ont dépensé

leurs économies. Il faut noter que pour 5 à 10% des ménages, les stratégies les plus néfastes ne pouvaient pas être utilisées car elles avaient déjà été épuisées au cours des 12 derniers mois : il s'agit de la vente d'animaux reproducteurs, la vente de biens productifs, la baisse des dépenses liées au bétail et la baisse des dépenses non-alimentaires essentielles de santé et d'éducation.

Graphique 2 : Stratégies de survie des ménages et épuisement des actifs (détails en %)



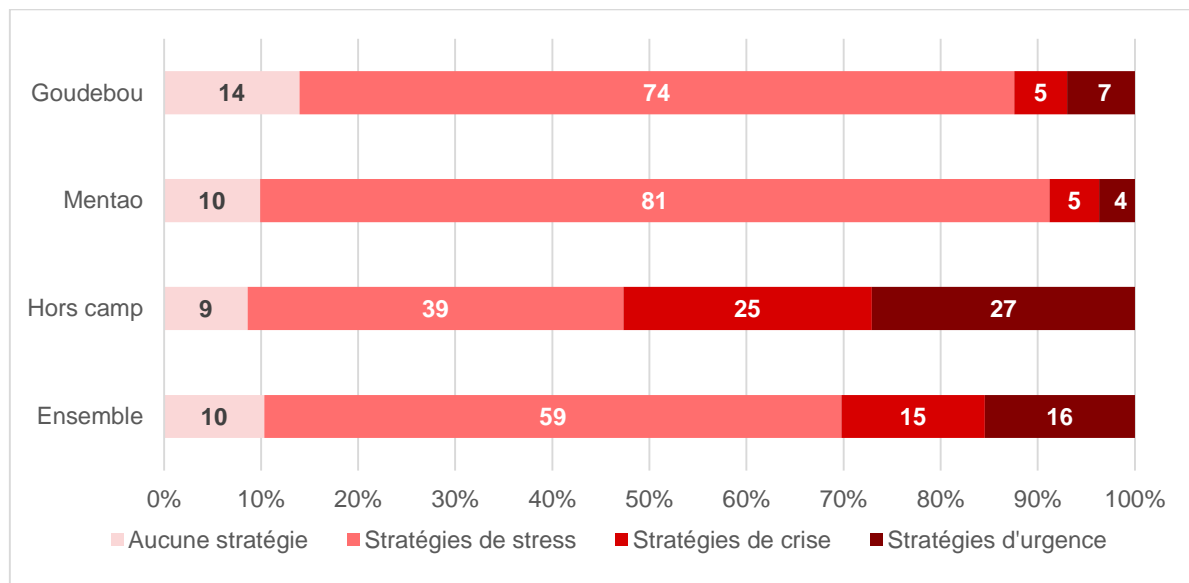
Définitions - Les stratégies de survie sont classées en trois catégories selon leur degré de sévérité :

- Stratégies de stress (emprunter d'argent ou dépenser ses économies, etc.) conduisent à une réduction de la capacité des ménages à affronter des chocs futurs car elles entraînent une diminution de leurs ressources ou une augmentation de leurs dettes ;
- Stratégies de crise (vente d'actifs productifs, etc.) impliquent une réduction de la productivité future ;
- Stratégies d'urgence (vente de terres, etc.) affectent également la productivité future, sont plus difficiles à renverser ou ont une nature plus dramatique.

6.1 Niveaux de recours différents selon le lieu de résidence

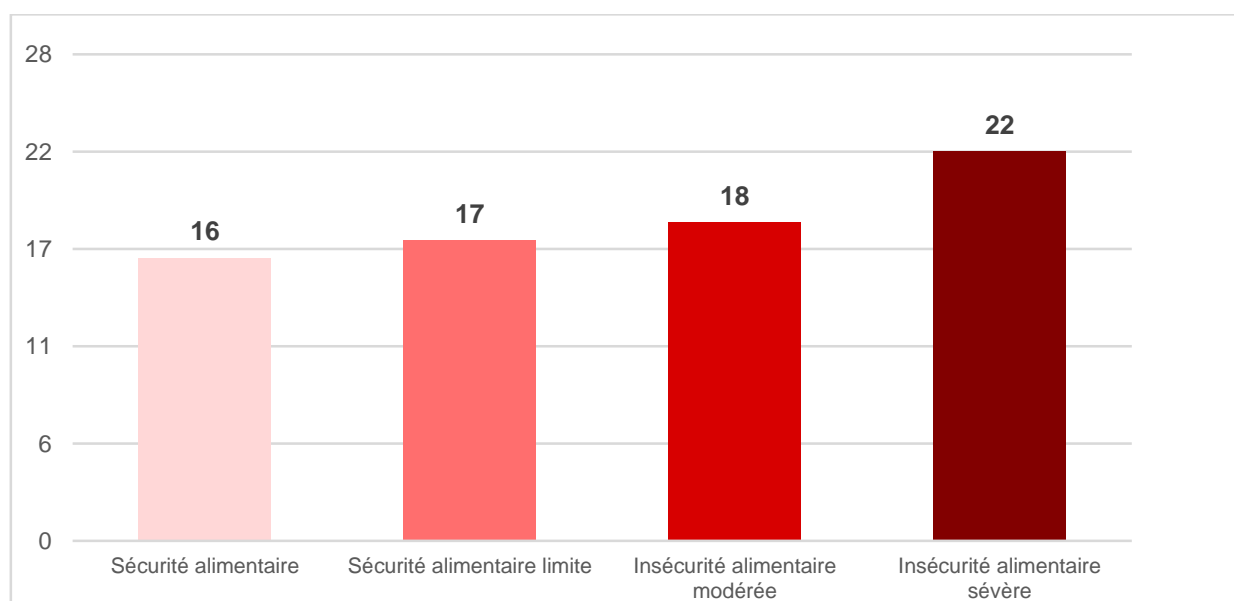
Le recours aux stratégies les plus néfastes, c'est-à-dire les stratégies de crise et d'urgence, reste assez faible dans les camps (environ 12 pour cent des ménages à Goudebou et 9 pour cent à Mentao), mais il est beaucoup plus répandu dans les sites spontanés d'installation (53 pour cent). Ces stratégies affectent les moyens d'existence et la productivité future.

Graphique 3 : Recours aux stratégies de survie selon la zone de résidence des réfugiés (détails en %)



L'indice simplifié des stratégies de survie mesure les comportements adoptés par les ménages quand ils rencontrent des difficultés pour répondre à leurs besoins alimentaires et donne un score par ménage allant de 0 si aucune stratégie n'a été utilisée à 56 si toutes les stratégies ont été développées au cours des sept derniers jours par le ménage. Cet indicateur évalue s'il y a eu un changement dans les paramètres de la consommation du ménage. On observe une concordance entre le niveau de l'indice et la classe de sécurité alimentaire du ménage.

Graphique 4 : L'indice réduit de stratégies de survie selon la classe de sécurité alimentaire



7. Dépenses des ménages

Niveau global de dépenses très faible : En moyenne, les ménages dépensent 110 540 francs par mois, soit 24 485 francs par personne et par mois (193 et 43 dollars américains). Pour mémoire, les revenus mensuels moyens ont été évalués à 136 855 FCFA/ménage et 21 371 FCFA/tête (239 et 48 dollars américains).à

Les dépenses mensuelles sont les plus basses à Mentao (environ 21 845 FCFA/tête, soit 38 dollars américains) et chez les hors camps (24 769 FCFA/tête, soit 43 dollars) et les plus élevées à Goudebou (26 795 francs soit 47 dollars).

Budget largement consacré aux dépenses alimentaires : Les dépenses alimentaires représentent en moyenne 74 pour cent du total des dépenses. Les autres postes de dépenses ont chacun une valeur comprise entre 3 et 15% du budget ; ce sont le transport/carburant, le loyer, l'acquisition d'eau, les vêtements, le tabac et l'alcool.

Tableau 3 : Part des dépenses consacrées aux achats alimentaires, par localité.

Localités	Part du budget global du ménage consacré à l'alimentation (en %)			
	Moins de 50% consacré à l'alimentation	50 à 65 % consacré à l'alimentation	65% à 75% consacré à l'alimentation	Plus de 75% consacré à l'alimentation
Goudebou	12	24	20,2	43,8
Mentao	2,6	12,9	28,7	55,9
Hors camp	8	18,4	19,2	54,4
Ensemble	7,6	18,3	22,1	52,1

8. Situation de la sécurité alimentaire

8.1 Insécurité alimentaire au niveau des ménages des réfugiés

Un tiers des ménages de réfugiés en insécurité alimentaire : Chez les ménages de réfugiés assistés mensuellement, un tiers est en insécurité alimentaire, modérée (23%) et sévère (9.5%). Cette frange représente 10 400 réfugiés (sur 32 000 planifiés au premier semestre 2016).

9.5 pour cent de la population assistée mensuellement sont en insécurité alimentaire sévère (3 040 personnes). Ils ont une consommation alimentaire très déficiente, ils consacrent plus de 75 pour cent de leurs dépenses à la nourriture – signe de grande vulnérabilité économique - et recourent à des stratégies de survie d'urgence qui menacent leurs moyens d'existence futurs de manière irréversible.

23 pour cent de la population assistée mensuellement sont en insécurité alimentaire modérée (7 360 personnes). Ils ont une consommation alimentaire limitée, consacrent une part importante de leurs dépenses (entre 65 et 75%) à la nourriture et recourent à des stratégies de crise qui mettent en péril leurs moyens de subsistance futurs.

Seulement 6.5 pour cent de la population de réfugiés assistés mensuellement est en sécurité alimentaire (2 080 personnes). Enfin, la majeure partie est dans une situation de sécurité alimentaire limitée (61 pour cent des ménages, 19 520 personnes). Ces ménages ont une consommation alimentaire tout juste adéquate sans recourir à des stratégies de survie irréversibles. Ils consacrent entre 50 et 65 pour cent de leurs dépenses à la nourriture.

Tableau 4 : Classification de la sécurité alimentaire

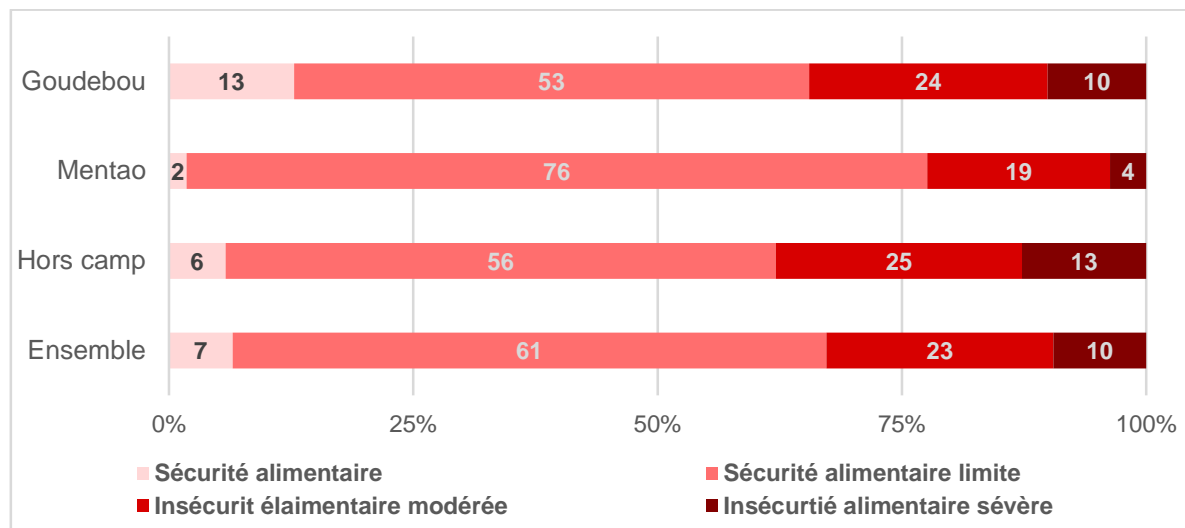
Domaine		Indicateur	Sécurité alimentaire (1)	Sécurité alimentaire limite (2)	Insécurité alimentaire modérée (3)	Insécurité alimentaire sévère (4)
Statut actuel	Consommation alimentaire	Score de la consommation alimentaire	Consommation alimentaire acceptable	--	Consommation alimentaire Limite	Consommation alimentaire pauvre
			74%		14%	12%
Capacité d'adaptation	Vulnérabilité économique	Part des dépenses consacrées à la nourriture	Moins de 50% des dépenses consacrées à la nourriture	50% à 65% des dépenses consacrées à la nourriture	65% à 75% des dépenses consacrées à la nourriture	Plus de 75% des dépenses consacrées à la nourriture
			8%	18%	22%	52%
	Épuisement des actifs	Stratégies d'adaptation	Aucune	Stratégies de stress	Stratégies de crise	Stratégies d'urgence
			10%	59%	15%	16%
Résumé des indicateurs			Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limite	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
	Classification globale		6.5%	61%	23%	9.5%

8.2 Situation de l'insécurité alimentaire par localité

La situation de la sécurité alimentaire varie fortement selon le lieu de résidence des ménages réfugiés. Ainsi, la proportion la plus élevée de ménages en situation de sécurité alimentaire est d'abord à Goudebou. Elle s'élève à près de 13%, soit le double de la moyenne globale. Viennent ensuite les hors camps (près de 6%) et Mentao (près de 2%).

Paradoxalement, Mentao compte la part la moins élevée de ménages touchés par l'insécurité alimentaire globale mais ceci s'explique par l'importance des ménages en situation limite, qui peuvent facilement basculer dans l'insécurité et venir grossir la part de cette catégorie.

Graphique 5 : Situation de la sécurité alimentaire selon les zones de résidences des réfugiés (détails en %)

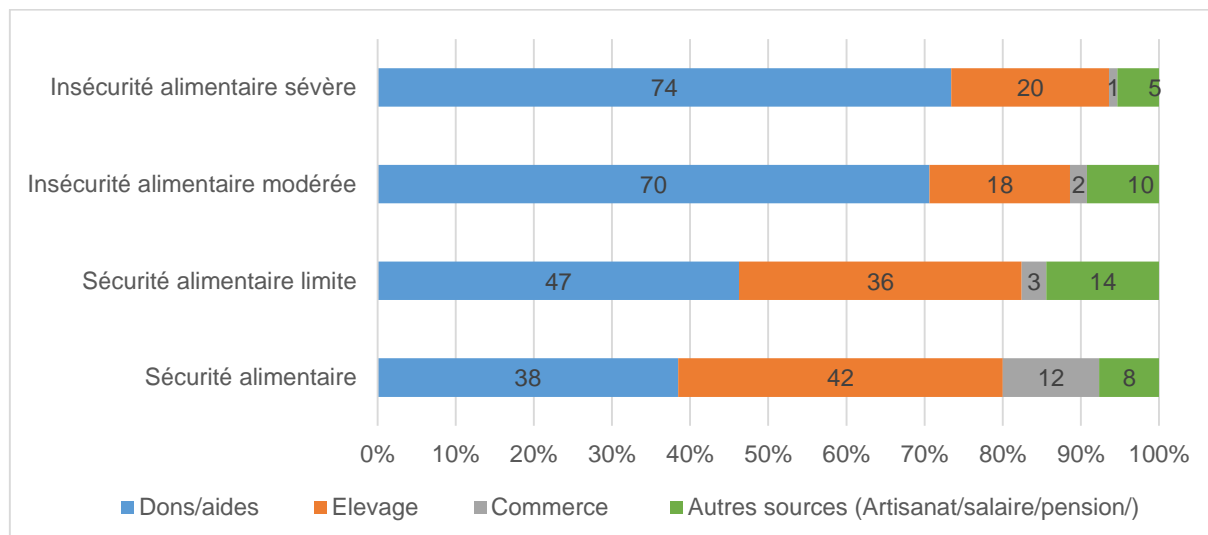


8.3. Caractéristiques des ménages en insécurité alimentaire

Sexe du chef de ménage : Dans l'ensemble de la zone d'enquête, la proportion des ménages en insécurité alimentaire est plus élevée chez les ménages dirigés par une femme (37%) que chez ceux dirigés par un homme (31%). Cette différence est particulièrement observée chez les ménages hors camps où pratiquement la moitié (48%) des ménages dirigés par une femme est en insécurité alimentaire contre un tiers (33%) pour les ménages ayant un homme comme chef. Le constat est aussi valable pour les ménages en situation de sécurité alimentaire. Ainsi les ménages dirigés par un homme sont plus en sécurité alimentaire (8,4%) que les ménages dirigés par une femme (3%).

Sources et niveau de revenus des ménages : Pour une majorité des ménages réfugiés (54%), le revenu provient principalement de l'assistance alimentaire. L'analyse montre que c'est encore plus vrai pour les ménages en insécurité alimentaire modérée et sévère qui dépendent quasi entièrement de l'assistance alimentaire. En effet pour ces catégories de ménages, l'assistance alimentaire constitue respectivement 70 pour cent et 73 pour cent de leurs sources de revenus contre 46 pour cent pour les ménages en situation de sécurité alimentaire limite et 39 pour cent pour les ménages classés en sécurité alimentaire.

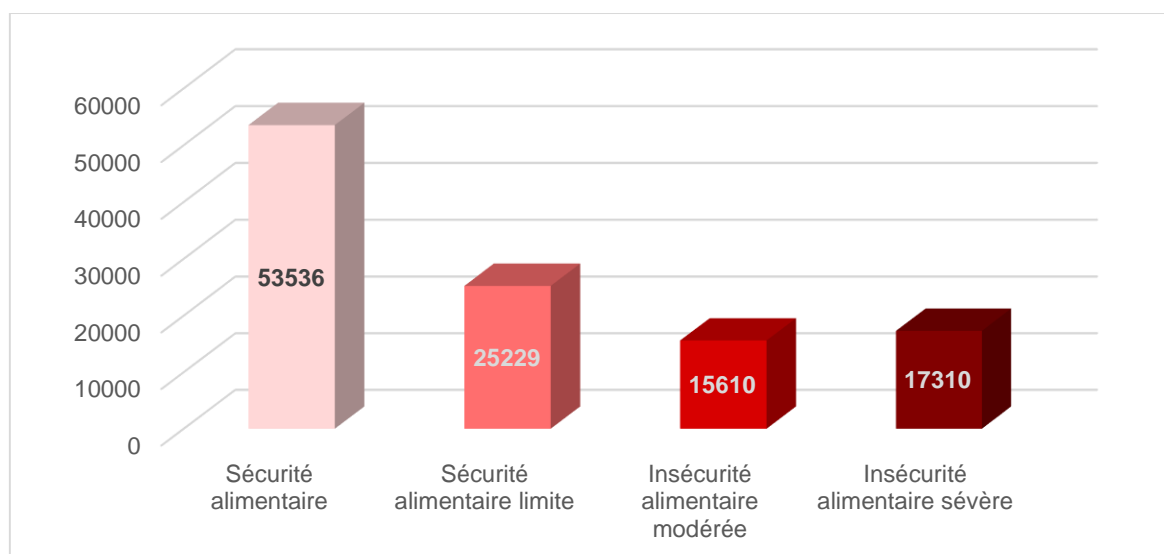
Graphique 6 : Contribution des moyens d'existence selon le niveau de sécurité alimentaire (détail en %)



En moyenne sur les six (6) derniers mois, les différents moyens d'existence ont apporté des revenus dont le niveau augmente avec le niveau de sécurité alimentaire. Ainsi, les ménages en sécurité alimentaire ont tiré 372 880 francs, soit deux à trois fois que les autres catégories de sécurité alimentaire.

Niveaux des dépenses des ménages : Le niveau de dépenses mensuelles des ménages varie selon les catégories, dans une fourchette allant de 15 610 à 53 566 FCFA (de 27 à 93 dollars américains).

Graphique 7 : Dépenses mensuelles par personne selon la catégorie de sécurité alimentaire du ménage



Transferts monétaires des ménages : Les ménages en situation de sécurité alimentaire déclarent avoir reçu plus souvent des transferts monétaires que les autres catégories. En effet, plus d'un quart (28%) des ménages de cette catégorie a reçu un transfert au cours des 12 derniers mois contre seulement 6 pour cent pour les ménages en insécurité alimentaire modérée et 3 pour cent pour les ménages en insécurité alimentaire sévère. De plus les montants des transferts sont nettement plus élevés chez les ménages en sécurité alimentaire (290 000 FCFA en moyenne sur les 12 derniers mois) que chez les ménages en insécurité alimentaire sévère et modérée (65 000 FCFA).

Tableau 5 : Transfert monétaire selon la catégorie de sécurité alimentaire

Catégories de sécurité alimentaire	Transferts monétaires au cours des 12 derniers mois	
	% Ménages ayant reçu	Montant reçu en francs
Sécurité alimentaire	28	290 000
Sécurité alimentaire limite	17	155 000
Insécurité alimentaire modérée	6	65 000
Insécurité alimentaire sévère	3	65 000

Possession d'animaux des ménages : Les ménages en insécurité alimentaire possèdent généralement moins d'actifs que les ménages en sécurité alimentaire. Ainsi les proportions des ménages en insécurité alimentaire qui possèdent des animaux sont moins élevées. De plus, le type d'animaux possédés varie selon le niveau de sécurité alimentaire. Les ménages en situation d'insécurité alimentaire sévère ne possèdent pas de bovin et disposent seulement d'un ovin et de deux caprins. Le niveau de possession est nettement plus important pour les ménages en situation de sécurité alimentaire qui possèdent toutes les catégories d'animaux et dont les nombres sont deux à huit fois supérieurs à ceux des autres catégories.

Tableau 6 : Nombre moyen d'animaux possédés selon la catégorie de sécurité alimentaire

Catégories de sécurité alimentaire	Nombre d'animaux possédés				
	Bovins	Ovins	Caprins	Volaille	Camélidés
Sécurité alimentaire	8	12	15	4	2
Sécurité alimentaire limite	3	4	7	1	0
Insécurité alimentaire modérée	1	2	4	2	0
Insécurité alimentaire sévère	0	1	2	1	0

9. Conclusions et recommandations

Malgré l'assistance mise en place pour venir en aide aux ménages réfugiés et couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels, la grande majorité d'entre eux est en situation d'insécurité alimentaire ou en sécurité alimentaire limite. Ces ménages dépendent de l'assistance alimentaire mensuelle (vivres et espèces) pour survivre ou pour maintenir leur sécurité alimentaire fragile.

Ces résultats interpellent car le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) et le PAM fournissent assistance aux réfugiés depuis 2012. Cette grande précarité s'explique notamment par le manque d'opportunités économiques dans la région et s'avère difficile à enrayer. L'assistance alimentaire constitue la principale source de revenus pour plus de la moitié des ménages (54%) et sert à couvrir, outre les besoins alimentaires, nombre d'autres dépenses. Parallèlement, le budget des ménages est largement consacré aux dépenses alimentaires, qui représentent en moyenne 74% des dépenses des ménages. Dans ces conditions, il leur est difficile de faire face aux autres dépenses essentielles et plus encore d'investir dans une activité génératrice de revenus. De plus, malgré le grand nombre de ménages (87%) qui a contracté un prêt au cours des six derniers mois, celui-ci n'a servi à soutenir une activité économique que dans 3% des cas.

Toutefois, malgré les efforts du PAM, du HCR et de leurs partenaires pour répondre aux besoins que le présent rapport a mis en évidence, les ressources disponibles sont limitées et doivent être rationalisées. Il convient également de tirer les leçons de l'expérience acquise en matière d'assistance aux réfugiés maliens au Burkina Faso et d'améliorer les modalités, le suivi et les résultats.

En tenant compte de ce qui précède et pour répondre aux besoins d'assistance alimentaire des réfugiés, les recommandations sont les suivantes:

- Poursuivre sous réserve de la disponibilité des ressources, l'assistance alimentaire sous sa forme actuelle (soit vivres et transferts monétaires) pour les réfugiés en insécurité alimentaire et en situation alimentaire limite résidant dans les camps officiellement reconnus par le Gouvernement, afin d'assurer la survie des ménages entièrement tributaires de l'assistance et de permettre aux ménages en sécurité alimentaire limite de ne pas sombrer dans l'insécurité.
- Informer et arrêter l'assistance alimentaire au profit des ménages en situation de sécurité alimentaire ;
- Renforcer le suivi et prendre des mesures adaptées pour s'assurer que seuls les réfugiés qui résident dans les camps accèdent aux distributions (arrêt des procurations et autres mesures à déterminer avec les partenaires) ;
- Réaliser une autre évaluation de sécurité alimentaire des ménages de réfugiés au cours du second semestre de l'année 2016 pour apprécier l'évolution des indicateurs ;
- Le système des nations unies, Gouvernement et autres partenaires doivent continuer de travailler sur des options réalistes et adaptées pour l'autonomisation des ménages les plus vulnérables et une sortie de l'assistance, en tenant compte du profil socio-économique des réfugiés et des caractéristiques régionales.